

**Objet:** Informations - VDRES FMED  
**Date:** jeudi 19 mars 2020 à 15:55:59 UTC-04:00  
**De:** FMED-Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures  
**À:** info-recherche-fmed@listes.ulaval.ca  
**Cc:** FMED-Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Louise Laperrière, Geneviève Bhérer, Patrice Lemay, FMED Bureau du doyen  
**Pièces jointes:** Info-19 Mars 2020.docx

## Information du Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures de la Faculté de médecine COVID-19 - Mise à jour 19 mars.

### • **Information COVID-19**

Sites Web pour les dernières informations disponibles

[Université Laval](#)

[Faculté de médecine](#)

[Faculté des études supérieures et postdoctorales](#)

L'équipe du Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures de la Faculté de médecine travaille dorénavant à distance et nous tentons de répondre aux dossiers prioritaires dans les plus brefs délais. Toutes nos adresses de courriel individuelles ou génériques sont fonctionnelles. Soyez assurés que nous déployons tous les efforts afin de minimiser les impacts de la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement, autant pour la communauté étudiante que professorale.

### • **Recherche**

#### **Journées de la recherche de la Faculté de médecine et des centres de recherche affiliés**

La direction de la Faculté, en collaboration avec les centres de recherche, a décidé de reporter à une date ultérieure la tenue des Journées de la recherche, prévues les 2 et 3 juin. Nous conserverons les résumés transmis, et nous vous aviserons des décisions lorsque les activités normales reprendront à l'Université.

#### **Quel est l'impact de la pandémie sur les activités de recherche?**

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et dans le respect des directives gouvernementales actuelles, **les activités de recherche** menées par les membres de l'Université Laval (professeurs et professeures, étudiants et étudiantes, stagiaires postdoctoraux, professionnels et professionnelles de recherche, techniciens et techniciennes en laboratoire, etc.) ET qui se déroulent en centre ou en laboratoire sur le campus ou hors campus doivent être **strictement limitées à celles qui sont indispensables à la poursuite des projets ou protocoles en cours**, c'est-à-dire, à titre d'exemples : celles dont la cessation engendrerait de lourdes pertes de données, celles nécessaires pour assurer la santé des animaux et le maintien de certaines cultures cellulaires, ou encore certaines activités de recherche dont le personnel et l'équipement pourraient permettre d'accompagner ou de soutenir des services de soins de santé s'ils étaient demandés. Les activités de recherche en lien avec la COVID-19 sont évidemment considérées comme indispensables. Toutes les activités de recherche exceptionnellement permises doivent respecter les consignes de « distanciation sociale ».

Conformément à la directive du gouvernement, les étudiants, stagiaires postdoctoraux et employés **continueront à être payés par les fonds de recherche**, et ce, même s'ils se trouvent dans l'incapacité

d'être présents dans le laboratoire.

### **Dates des prochains concours et approbation institutionnelle**

Les consignes concernant les échéanciers pour le dépôt de nouvelles demandes de subventions varient d'un organisme à l'autre. Nous vous invitons à consulter régulièrement les sites web des organismes pour les mises à jour.

Si vous prévoyez déposer des demandes prochainement, merci d'aviser votre conseiller Frédéric Guénard ou votre conseillère Nathalie Houle le plus rapidement possible. Nous assurons le suivi pour les approbations institutionnelles à distance.

### **Programmes de financement**

Le document joint donne les informations disponibles sur différents programmes.

### **Stages de recherche au 1<sup>er</sup> cycle**

Les stages d'été en recherche sont maintenus pour l'instant, mais en attente des développements de la situation dans les prochains jours. Des informations additionnelles seront transmises ultérieurement.

## **• Gestion financière**

### **Bourses et rémunération des étudiants et employés UL en CR**

Tel qu'énoncé par la direction de l'Université, et conformément à la directive du gouvernement, **les étudiants, stagiaires postdoctoraux et employés continueront à être payés par les fonds de recherche**, et ce, même s'ils se trouvent dans l'incapacité d'être présents dans le laboratoire.

Les demandes de rémunération pour le personnel en centre de recherche doivent continuer à être envoyées par courriel, aux adresses suivantes. Les demandes devraient être traitées selon le calendrier actuel de la paie UL.

- o **Pour les bourses et auxiliaires de recherche:** [rhvdres@fmed.ulaval.ca](mailto:rhvdres@fmed.ulaval.ca)
- o **Pour les stagiaires post-doc :** [stephanie.allaire@fmed.ulaval.ca](mailto:stephanie.allaire@fmed.ulaval.ca)

### **Fin d'année financière au 31 mars pour les projets de recherche**

Nous n'avons reçu aucun avis de report de la fin d'année financière de la part du Service des finances. Les dates prévues au calendrier de fermeture des périodes demeurent. Nous vous tiendrons informés en cas de changement. Suite au traitement des dossiers prioritaires, comme la rémunération, nous traitons les autres demandes au fur et à mesure.

### **Prolongation des subventions**

Prolongation prévue maximale de 12 mois (jusqu'au 31 mars 2021), à la demande des titulaires, pour les projets des grands organismes du CRSH et du CRSNG. Prolongation reste à déterminer pour les projets des IRSC. Pour la Faculté de médecine, transmettre votre demande à [jessie.lamontagne@fmed.ulaval.ca](mailto:jessie.lamontagne@fmed.ulaval.ca).

## **• Études**

### **Possibilité d'abandonner des cours sans échec**

La date limite d'abandon des cours pour la session d'hiver 2020 sans mention d'échec et sans remboursement des droits de scolarité est repoussée du 23 mars 2020 au **26 avril 2020**.

### **Soutenances de thèses - Examen de doctorat**

La FESP confirme que les soutenances de thèse prévues *ne pourront être tenues* pour l'instant. **La FESP développe actuellement une plateforme à distance pour un environnement stable et plus rigoureux lors**

**des soutenances et des examens de doctorat, qui sera disponible sous peu.** Entre temps, la FESP pourrait autoriser, à titre exceptionnel, la tenue de la soutenance par visioconférence (ou autre moyen à distance) si la direction de programme estime que les conditions favorables sont réunies et si la soutenance doit impérativement avoir lieu pour des raisons qui mettraient le cheminement de l'étudiant en péril (statut, permis d'études, retour au pays d'origine, etc.). La FESP invite les directions de programme à communiquer avec la FESP [fesp@fesp.ulaval.ca](mailto:fesp@fesp.ulaval.ca) si un cas d'exception est à prévoir dans les deux prochaines semaines.

### **Évaluation - Mémoires et thèses**

Le traitement des demandes se poursuit concernant les dépôts initiaux de mémoires et de thèses. Les évaluations de mémoires et de thèses se poursuivent également. Pour procéder au dépôt initial de leur mémoire ou de leur thèse, les étudiantes et les étudiants peuvent consulter la section [Soumettre votre manuscrit à l'évaluation](#).

Pour toute question, écrivez-nous à : [fesp@fesp.ulaval.ca](mailto:fesp@fesp.ulaval.ca)

### **Évaluation des cours**

Annulation de l'évaluation de l'enseignement pour les cours offerts lors de la session d'hiver 2020.

### **Inscription session d'été 2020**

Début de la période de préparation du choix de cours qui seront disponibles à distance 19 mars

Début de l'inscription à la session d'été en ligne par l'entremise de monPortail: **26 mars 2020**

Les crédits de recherche seront validés lorsque les activités peuvent se faire à distance.

### **Collation des grades**

Les cérémonies de collation des grades qui devaient se tenir en juin 2020 pour les finissantes et finissants sont reportées à une date ultérieure.

### **Écoles d'été en ligne**

Seules les écoles d'été pouvant être réalisées entièrement à distance seront autorisées cette année, en raison de la crise sanitaire actuelle.

### **Invitation et accueil de stagiaires postdoctoraux**

Jusqu'au 31 juillet 2020, l'Université Laval suspend toute invitation de stagiaires postdoctoraux. Depuis le 12 mars dernier, tous les stagiaires postdoctoraux internationaux arrivés au Canada doivent suivre les [directives d'isolement obligatoire de l'Université Laval](#). Pour toute question, écrivez à : [koassi.dalmeida@fesp.ulaval.ca](mailto:koassi.dalmeida@fesp.ulaval.ca)

### **Immigration**

Suspension de la mobilité internationale jusqu'au 31 juillet 2020

*Louise Laperrière*

Pour

Jacques Simard, vice-doyen

Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures

Faculté de médecine

## **CRSNG –Programme FONCER**

Selon les nouveaux quotas obtenus pour le programme FONCER du CRSNG, l'Université Laval est autorisée à déposer **6 demandes** au prochain concours.

Afin d'évaluer si un concours interne est requis, nous aimerions connaître l'intention des chercheurs d'ici le 28 mars 2020 16 h.

Dates prévues :

- DATE LIMITE CONCOURS INTERNE ULAVAL : 7 avril 2020 – 14 h
- DATE LIMITE LETTRE D'INTENTION – CRSNG : 1<sup>er</sup> mai 2020 – 13 h
  
- **DATE LIMITE DEMANDE CRSNG (SUR INVITATION) : 22 septembre 2020**

Prière de transmettre vos avis d'intérêts par courriel à [Laurie-Eve Rioux](#) et à votre conseiller.e en faculté.

---

## **Consignes sur la sécurité informatique**

Voici quelques mesures afin de vous protéger contre les tentatives de compromission dont vous pourriez être la cible dans les prochaines semaines :

1. N'utilisez que les liens diffusés sur les pages officielles de l'Université ;
2. Validez toujours la provenance des courriels, particulièrement lorsqu'ils :
  - proviennent de l'extérieur de l'Université Laval et contient la bannière d'avis à cet effet ;
  - contiennent des liens vous permettant ou vous invitant à accéder aux systèmes de l'Université ;
  - inspirent un sentiment d'urgence, en particulier ceux qui sont accompagnés de pièces jointes ou qui comportent des liens cliquables ;
  - utilisent des noms d'agences gouvernementales et des marques légitimes but de fournir des informations relatives à la COVID-19.
3. Ne transférez pas de données de votre poste de travail vers un ordinateur personnel ;
4. Dans le doute, demandez l'avis à votre **Centre de services de votre unité**.
5. Consultez régulièrement les pages présentées ci-dessous afin de suivre les publications de nouvelles informations concernant les menaces en cours.
  - Pratiques exemplaires en cybersécurité pour la COVID-19
  - Hameçonnage et menaces : Centre canadien pour la cybersécurité et Pensez cybersécurité du Gouvernement du Canada.

**\*Recherche sur la COVID-19** : Une alerte a été émise par le Centre canadien pour la cybersécurité qu'une campagne active de cyberattaque sous forme de rançongiciel (ransomware) était présentement en cours et **ciblait spécifiquement les chercheurs travaillant sur la COVID-19**. Ce type d'attaque peut mener à la perte ou la fuite de données confidentielles, l'exposition de secrets de fabrication, et au vol de propriété intellectuelle, entre autre.

---

## **Prolongation de la période de validité des subventions – CRSNG et CRSH**

Le CRSNG et le CRSH reconnaissent que les activités de recherche qu'ils financent peuvent être retardées en raison de la pandémie de COVID-19. Les deux organismes approuveront une prolongation d'un maximum de 12 mois, à la demande des titulaires, pour leur permettre d'utiliser les subventions actuelles prenant fin au plus tard le 31 mars 2021.

Cette disposition s'applique à toutes les subventions, qu'elles aient été prolongées de n'importe quelle période ou pour n'importe quelle raison auparavant (y compris, le cas échéant, les prolongations automatiques).

Veuillez communiquer avec votre conseiller.e en Faculté si vous souhaitez effectuer une telle demande car les formulaires doivent être acheminés par l'établissement gestionnaire.

---

## **FRQ (les bureaux des FRQ sont fermés jusqu'au 27 mars)**

### **Troisième appel du Programme de coopération bilatérale Flandre – Québec**

Cet appel des Fonds de recherche du Québec (FRQ) et son partenaire la Research Foundation – Flanders (FWO) vise à contribuer au développement et à l'excellence de la collaboration universitaire et scientifique entre le Québec et la Flandre. Il a également comme objectif de favoriser la recherche intersectorielle et interdisciplinaire en intégrant au moins deux secteurs de recherche relevant du FRQNT, du FRQS et du FRQSC.

**Date limite : 2 juin 2020, 17h00 (heure de Bruxelles) ; soit 11h00 (heure du Québec)**

*Une seule demande de financement conjointe est à compléter et à soumettre sur [la plateforme de la FWO](#) par l'équipe principale flamande.*

- Les détails du présent concours se trouvent dans [l'appel de propositions](#).

Merci de communiquer avec votre conseiller.e en faculté pour connaître la date limite interne.

---

## **Mitacs**

En réponse aux directives fédérales et provinciales, le programme Stage de recherche Globalink (SRG) de cet été est annulé.

---

## **Formation à distance**

### **Formation sur les biais inconscients et le recrutement**

La [formation sur les biais inconscients et le recrutement](#), élaborée par le Réseau Interuniversitaire Québécois en ÉDI (RIQEDI) dont l'UL fait partie. Cette formation dure 8 min et est accompagnée **d'un guide** à télécharger. Je vous invite à diffuser ce lien et ce guide au sein de votre faculté.

Le guide reprend des bonnes pratiques ÉDI pour la dotation, le recrutement quel que soit le poste. Ainsi cette formation et ces bonnes pratiques s'appliquent aux chercheuses et chercheurs

pour la dotation, le recrutement de leurs équipes, pour le recrutement des chargées et chargés de cours, des divers auxiliaires, etc. Toute personne qui fait de la dotation, du recrutement devrait suivre la formation et avoir le guide.

---

## **Prix**

### **Prix d'excellence - Collaboration scientifique de l'Institut de l'administration publique de Québec (IAPQ).**

Le scientifique en chef du Québec, monsieur **Rémi Quirion**, invite les membres de la communauté de recherche et des administrations publiques à proposer des candidatures pour le **prix d'excellence - Collaboration scientifique de l'Institut de l'administration publique de Québec (IAPQ)**.

Ce prix récompense une équipe qui a contribué à un projet ayant un impact significatif sur les programmes et les politiques publiques et sur la population québécoise, par la production, la collecte et l'utilisation de données probantes et de connaissances scientifiques dans tous les domaines. Cette contribution doit avoir permis d'éclairer la prise de décision au sein d'une administration publique au Québec (municipale, provinciale et fédérale, les organismes parapublics, le réseau de la santé et des services sociaux et celui de l'éducation).

- Date limite : **8 mai 2020**
- [Plus d'informations](#)